

FNAC : les syndicats remontés contre le travail le dimanche

Boursier.com 14/05/2015 à 06h51

(Boursier.com) — Plusieurs syndicats (FO, CGT, Sud, CFTC, CFDT et CGC) de la Fnac ont lancé une pétition afin de protester contre un amendement de la loi Macron adopté au Sénat et qui prévoit d'autoriser les commerces de biens culturels à déroger à la règle du repos dominical. Les organisations estiment que le dispositif ne trouve pas de justification économique...

Mauvais argument économique

"L'ouverture des commerces culturels tous les dimanches pour concurrencer 'Amazon' qui ferait 25% de son chiffre d'affaires sur cette journée n'est pas justifiée. Aux dernières nouvelles, la Fnac a un site, elle aussi !", déplorent-ils. Un argument partagé par le syndicat de la librairie française (SLF) qui regroupe les indépendants... Ce "n'est pas une réponse à la concurrence du commerce électronique, sauf à considérer qu'il faudrait également ouvrir la nuit", ajoutant que "l'ouverture dominicale, en dehors des exceptions liées à la présence d'un marché ou d'une zone touristique, n'est pas rentable pour des commerces à forte intensité de main d'oeuvre".

Un texte profondément modifié

Les syndicats de la Fnac déplorent par ailleurs que cette dérogation nécessite ni "volontariat, ni rémunération supplémentaire", contrairement au texte initial voté par les députés... Le projet adopté par l'Assemblée prévoyait aussi que le nombre de dimanches d'ouvertures des commerces, actuellement de 5 par an, pourrait varier "entre 0 à 12" uniquement. Les sénateurs ont adopté cette semaine le texte dans sa version plus libérale.

Une commission mixte paritaire (CMP) Assemblée-Sénat doit désormais se réunir le 26 mai afin de tenter de mettre au point un texte commun aux deux assemblées. Les députés - qui ont le dernier mot - examineront de nouveau le texte à partir de la mi-juin...

